

Paris, 8 novembre 2024

JEANTET CONSEILLE LE GROUPE REDSLIM DANS LE CADRE DE LA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE D'ASTORG

Paris, le 8 novembre 2024 - Jeantet conseille le groupe Redslim, spécialisé dans le traitement et l'exploitation des données d'entreprises à l'international, dans le cadre de la prise de participation majoritaire d'Astorg.

A la suite d'une première opération sponsorless menée avec Andera Acto en février 2023, Redslim a annoncé la conclusion d'un accord portant sur le rachat par Astorg de la majorité de son capital, jusqu'alors principalement détenu par ses fondateurs Eric Bensimon, Alberto Alcaniz, Soren Altmann et Patric Mezei.

Le groupe Redslim s'est développé de manière significative à l'international durant ces quatre dernières années, affichant notamment une croissance annuelle de l'ordre de 30 à 40%. Cette opération a pour objectif d'accélérer ce développement ainsi que la stratégie globale de croissance du groupe avec l'entrée d'un nouvel actionnaire.

A l'occasion de cette seconde opération, Eric Bensimon, Alberto Alcaniz, Soren Altmann et Patric Mezei cèdent le contrôle du groupe à Astorg, tout en réinvestissant une part importante de leurs titres et en conservant la direction du groupe afin d'accompagner sa croissance et de préserver l'ADN et les valeurs de Redslim.

Fondé en 2013, Redslim apporte des solutions aux entreprises afin de maximiser la valeur de leurs ensembles de données. Redslim résout les défis en matière de traitement de données en transformant les données fragmentées en puissants actifs de business intelligence. Les plus grandes marques s'appuient sur les services proposés par Redslim qui gère les données de plus de 50 agences et sert plus de 30 clients internationaux avec une couverture de données couvrant plus de 60 pays.

Astorg est une société de capital-investissement paneuropéenne de premier plan qui gère plus de 24 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Basé au Luxembourg, Astorg est présent à Londres, Paris, New-York, Frankfurt et Milan.

Redslim était conseillé par **Jeantet** avec **Pascal Georges** (associé), **David Hallel** et **Nicolas Méheust** (collaborateurs) sur les aspects Corporate, par Mayer Brown sur les aspects Tax avec Nicolas Danan (associé) et Maxime Billaut (collaborateur) et par le cabinet Loyens & Loeff sur les aspects de droit Suisse.

Astorg était conseillé par **Winston & Strawn** avec Alexis Terray et Grine Lareche (associés) et Audrey Szultz (of counsel) sur les aspects Corporate et sur les aspects Tax par Thomas Pulcini (associé) et Jérôme Mas (of counsel) et par le cabinet Walder Wyss.

A PROPOS DE JEANTET

Fondé il y a cent ans – en 1924 - Jeantet est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires indépendants français. Cabinet full services, Jeantet est composé de 150 avocats dont 35 associés basés à Paris. Les équipes de Jeantet accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques et stratégiques, dans les secteurs d'activités très réglementés parmi lesquels : Banque-Assurance, Énergies - Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie, IP-Tech &Data. Les 200 experts de Jeantet et leurs partenaires internationaux sont engagés aux côtés de leurs clients pour la réussite de leurs projets de croissance, le règlement et l'anticipation des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés à travers le monde.

www.jeantet.fr  Jeantet - avocats

CONTACT PRESSE

VAE SOLIS
jeantet@vae-solis.com